

pas cette hypothèse vrai-semblable en raison de la disproportion qui existe entre les dimensions de l'épingle et l'épaisseur du cœur au niveau des blesseures. Au surplus nous allons vérifier le fait, ce que je n'ai pas voulu faire encore afin de vous montrer la pièce intacte.

(Le ventricule fendu montre que la paroi cardiaque n'a pas été traversée en totalité).

NAISSANCE

A St. Martin, le 19 mai 1890, l'épouse du Dr A. E. Lecavalier, a donné naissance à un fils.

NOUVELLES MÉDICALES

Assemblée des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, tenue à Montréal, le 14 mai 1890.

Présidence de l'honorable Dr Ross.

Après la lecture du procès verbal de la dernière séance, l'on procéda à la distribution des licences.

Les messieurs dont les noms suivent ont été admis à l'étude de la médecine :

Chs. F. N. Stearns, Louis V. Masse, L. J. Trudeau, W. Mitchell, S. S. R. Mackenzie, C. Magnan, G. A. H. Dufresne, R. Trudeau, P. F. X. Goyette, V. Vézina, Hector Valois, C. H. Godin, L. J. H. St. Germain, Arth. Lefebvre, W. A. Stenning, J. D. Brosseau, H. Chaput, J. P. B. Lamarche, W. O. Lambly, S. MacDuff, J. L. Séguin, P. Tardif

M. Paul Emile Philippe, docteur de la faculté de médecine de Paris, demande l'autorisation de pratiquer dans la Province.—Elle lui est accordée.

Le Bureau passe ensuite aux affaires qui regardent la profession en général.

Les Docteurs Thayer et Raymond protestent énergiquement contre l'acte des pharmaciens, enlevant dorenavant aux médecins le droit de tenir une pharmacie.

L'hon. Dr Ross, président, dit qu'il ne voit pas avec plaisir les médecins se laisser enlever leurs droits, mais il fait remarquer qu'il n'y avait à Québec aucun médecin pour s'opposer à la passation de ce bill.